

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS177

présenté par

M. Lurton, M. Kamardine, M. Cordier, M. Cinieri, M. Bazin, Mme Louwagie, M. Sermier,
M. Grelier, M. Perrut, M. Descoeur, M. Door, M. Hetzel et Mme Kuster

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 46, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.